

RAPPORT DE FREDERIC LOYARTE, DIRECTEUR NATIONAL DU HANDICAP

Ce second rapport d'activité est l'occasion de remercier tous les acteurs de notre Fédération qui, à leur niveau, ont contribué à faire de notre projet une réalité. Il s'agit bien sûr des membres de la commission Handicap qui, par leur expertise et leur détermination, font avancer les nombreux projets engagés, mais également des salariés et bénévoles, qui jouent le jeu en permettant à notre action trop longtemps marginalisée, de mobiliser de nouvelles ressources et de prendre un essor sans précédent.

▪ **Compétitions : Les déficients visuels toujours à l'honneur**

La seule compétition marquante de l'année écoulée fut le traditionnel championnat de France des aveugles et Malvoyants, qui s'est déroulé à Arras le week-end de l'Ascension. Remercions le dynamisme et l'accueil remarquable du Club du Cavalier Noir, qui ont permis que cette édition soit une réussite, avec un impact notable auprès de la presse et des collectivités locales.

On retiendra bien évidemment le 11^e titre de Champion de France d'Adrien Hervais, devançant sur le fil son collègue de club Tufeik Ababsa. Habitué des places d'honneur, Norbert Jacquelin vient compléter ce joli podium.

L'équipe de France créée l'an passé continue, d'être entraînée par le GMI Todor Todorov. Porte-drapeau de notre secteur, elle trône désormais en bonne place au sein de la rubrique Haut Niveau du site fédéral.

En 2015, nous aurons l'occasion de suivre avec passion leurs performances dans diverses compétitions:

- en avril, à Gonfreville-l'Orcher, lors du Tournoi des Six nations, avec un titre à défendre à domicile ;
- en mai, à Sautron, lors des championnats de France ;
- en juillet, à Lyon lors des championnats d'Europe ;
- en juillet, en Argentine, notre espoir Lucas Chaignet, membre de cette équipe de France, participera aux championnats du monde jeunes.

4 événements majeurs, et autant d'occasions de mettre à l'honneur ces joueurs et ces compétitions hors du commun.

▪ **Communication, Informations et Formations**

Afin d'avoir les moyens de mettre en avant son action et de mettre à disposition des outils efficaces, la DNH a adopté le nouveau format de page web sur le site fédéral. Elle dispose en la personne de Georges Vasquez de son propre webmestre.

Activement relayées sur les réseaux sociaux (Twitter et Facebook), nos publications régulières ont pour objectif :

- l'annonce des compétitions dédiées et des résultats sportifs
- la mise en lumière des expériences réalisées
- la mise à disposition d'un guide et d'outils pratiques pour les dirigeants confrontés aux handicaps, ou pour les joueurs en situation de Handicap eux-mêmes.

Dans le cadre de son UV6, Stéphane Cheron a mis au point des fiches informatives à destination des arbitres. Leur publication dans le BAF a débuté. Cette campagne d'information permettra d'intégrer les problématiques liées au handicap à la formation continue de nos arbitres.

Plus généralement, la commission, en collaboration avec la cellule de développement, réfléchit activement aux moyens d'intégrer des modules handicap au sein de nos formations.

Réciproquement, la DNH travaille également à une meilleure accessibilité de nos instances aux personnes en situation de handicap.

Elle conseille par exemple les responsables d'examens, pour garantir aux candidats handicapés des conditions équitables.

Elle travaille également à la mise à disposition des non-voyants, des publications fédérales.

Ces actions concrètes, qui peuvent paraître anecdotiques, sont fondamentales dans notre démarche d'inclusion.

▪ **Accessibilité, Règlements et Recensement**

Les premiers textes réglementaires (H01 et H02b) sont entrés en vigueur afin de permettre à nos compétitions d'accueillir dans des conditions acceptables les joueurs à mobilité réduite.

Comme elle s'y est engagée, la DNH contribue à la mise en œuvre des moyens et outils nécessaires à l'application de ces mesures, ainsi :

- Un logo "club accessible" permet de distinguer les locaux susceptibles d'accueillir des personnes à mobilité réduite. Rappelons qu'il ne s'agit pas d'un label, mais d'un outil pratique pour distinguer les structures accessibles. Il appartient donc à chaque dirigeant d'en faire bon usage, la DNH étant évidemment disponible pour délivrer les conseils qui s'avèreraient nécessaires.
- Une opération de recensement via les directeurs de groupes a été lancée.
- Une collecte d'informations lors des inscriptions aux championnats interclubs est également en place.

Ces mesures permettront une prise en compte plus aisée des problèmes d'accessibilité dans l'organisation des compétitions.

▪ **Structuration et Référents régionaux**

Afin d'être plus concret dans son action, plus efficace, et plus présent sur le territoire, notre jeune secteur doit encore se structurer et se développer. Ainsi, les ligues ont été sollicitées pour mettre en poste des référents régionaux.

- Ceux-ci auront pour mission de mettre en place à l'échelle locale, la politique de la DNH.
- Ils permettront notamment d'aider et de conseiller les clubs dans leurs projets.

Ce réseau sera un formidable moyen de mutualiser les retours d'expériences indispensables au développement.

Une dizaine de ligues ont déjà joué le jeu, et des commissions handicap régionales sont même en cours de création.

Souhaitons que beaucoup d'autres leurs emboîtent le pas, afin de nous permettre de poursuivre notre action de façon homogène et cohérente sur l'ensemble du territoire national.